

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 24 février 2021

Convocation faite le : 18 février 2021

Président : Pascal ROUTHIER, Maire

Secrétaires : Anne BIHR, adjointe assistée de Patricia VALLY

Etaient présents : Pascal ROUTHIER, Marie-France BARRAUX, Anne BIHR, Valérie BORDY, Arnaud BOVIGNY, Sophie CHARRIERE, Martine COMPANT, Laurence CORNIER, Thierry COURTOIS, Serge DEMARTHE, Pascal HERRMANN, Jean-Pierre LAFORGE, Marie-Lise LAMIDEY, Jean-Louis MONTRICHARD, Nathalie MULENET, Dominique NICOLIN, Alain OLIEL, Edith REBILLET, Jean-Luc REMOND, Laurent THIRIOT, Jeannine VIENNET, Arnaud VERDENET.

Absents excusés : SIZINE Réjane

Procurations : Stéphane PRETRE à Jeannine VIENNET
Carlos FONTINHA à Pascal ROUTHIER
Viviane GAUDEL à Jean-Louis MONTRICHARD

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures 30 minutes, l'assemblée peut délibérer valablement.

En ouverture de séance, Monsieur le Maire demande à l'assemblée si des observations sont à formuler sur le compte-rendu de la séance du 18 février. Le Conseil Municipal n'émet aucune observation, le compte-rendu est donc approuvé à l'unanimité.

✓ **Ordre du jour :**

1) **Délibérations :**

- 1) *Approbation des comptes de gestion 2020.*
- 2) *Approbation des comptes administratifs 2020.*
- 3) *Bilan des cessions et acquisitions 2020.*
- 4) *Affectation des résultats de l'exercice 2020.*
- 5) *Taux d'imposition 2021.*
- 6) *Budgets primitifs pour l'exercice budgétaire 2021.*
- 7) *Election du 5^{ème} adjoint.*

8) Rachat du matériel sportif de l'association « Form Ever » avant dissolution.

- 2) Questions diverses
- 3) Informations

Délibérations :

1) Approbation des comptes de gestion 2020

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le Conseil Municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du Maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Les membres du Conseil Municipal :

- ✓ **Approuvent les comptes de gestion des trésoriers municipaux pour l'exercice 2020.**

Ces comptes de gestion seront visés et certifiés conformément par l'ordonnateur, n'appelleront ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

2) Approbation des comptes administratifs 2020

Sous la présidence de Monsieur Thierry COURTOIS, adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2020 qui s'établit ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

➤ BUDGET PRINCIPAL 2000

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

FONCTIONNEMENT	DEPENSES			RECETTES		
	Désignation	Réalisé 2020	Reporté 2021	Désignation	Réalisé 2020	Reporté 2021
	011-Charges à caractère général	1 654 850,50 €		70-Produits des services	280 448,52 €	
	012-Charges de personnel	2 523 992,68 €		73-Impôts et taxes	4 740 028,47 €	
	65-Autres charges de gestion courante	348 413,18 €		74-Dotations Participations	675 422,04 €	
	66-Charges financières	491 433,33 €		75-Autres produits de gestion courante	252 909,30 €	
	67-Charges exceptionnelles	11 138,29 €		76-Produits financiers	313 603,39 €	
	014-Atténuation de produits	2 027,00 €		77-Produits exceptionnels	94 426,34 €	
				013-Atténuation de charges	126 408,23 €	
	042-Opérations d'ordre	771 718,08 €		042-Opérations d'ordre	57 628,25 €	
	TOTAL I	6 813 673,06 €	0,00 €	TOTAL II	6 540 874,64 €	0,00 €

RESULTAT RÉALISÉ 2020 (Total I - Total II)

272 801,48 €

REPRISE RESULTAT EXCÉDENTAIRE 2019

811 959,17 €

11

0,00 €

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT TOTAL 2020

1 084 760,65 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS

INVESTISSEMENT	DEPENSES			RECETTES		
	Désignation	Réalisé 2020	Reporté 2021	Désignation	Réalisé 2020	Reporté 2021
	Equipements bruts par opération :					
	19486 Eclairage public	0,00 €	37 004,50 €	13-Subventions d'investissement	436 073,79 €	87 760,16 €
	20587 Travaux immobiliers sur Bâtiements	514 470,93 €	65 210,29 €	20-Immobilisations incorporelles	0,00 €	
	26696 Groupe Scolaire Centre	3 480,00 €	50 958,00 €	21-Immobilisations corporelles	0,00 €	
	28100 Bâtiements et Equipements Sportifs	1 402 415,96 €	26 807,28 €	23-Immobilisations en cours	0,00 €	
	28200 Voiries	653 371,71 €	247 467,90 €			
				27-Immobilisations financières	0,00 €	
	Depenses d'immobilisations hors opérations :					
	10- Dotation fonds divers Réserves	4 062,36 €		16-Emprunt	500 000,00 €	
	16-Remboursement de la dette	518 829,17 €		165- dépôt reçu	2 400,00 €	
	20-Immobilisations incorporelles (hors ops et 204)	21 325,04 €	16 750,26 €	10- Dotation fonds divers Réserves (hors 1068)	242 101,49 €	
	21-Immobilisations corporelles (hors opérations)	243 576,60 €	371 263,95 €	1068 Excédent de fonctionnement 2019	1 050 313,20 €	
	23-Immobilisations en-cours (hors opérations)	0,00 €				
	27-Autres immos financières (dépôts et caution.)	0,00 €				
	040-Opérations d'ordre	126 408,23 €		040-Opérations d'ordre	771 718,08 €	
	041-Opérations d'ordre	5 231,28 €		041-Opérations d'ordre	5 231,28 €	
	TOTAL	3 493 171,27 €	815 462,18 €	TOTAL	3 007 837,84 €	87 760,16 €

SOLDE D'EXECUTION 2020

-486 203,40 €

REPRISE SOLDE D'EXECUTION 2019

108 801,83 €

SOLDE DES RESTES A REALISER 2020

-727 503,02 €

BESOIN/EXCEDENT DE FINANCEMENT D'INVESTISSEMENTS 2020

-3 084 223,62 €

➤ BUDGET BOIS 2000

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

FONCTIONNEMENT	DEPENSES			RECETTES		
	Désignation	Réalisé 2020	Reporté 2021	Désignation	Réalisé 2020	Reporté 2021
	011-Charges à caractère général	52 440,87 €		70-Vente produits, prestation de services	14 288,64 €	
	012-Charges de personnel	0,00 €				
	66-Charges financières	0,00 €		74-Subvention d'exploitation	0,00 €	
	67-Charges exceptionnelles	0,00 €		77-Produits exceptionnels	0,00 €	
	042-Opérations d'ordre	0,00 €		042-Opérations d'ordre	0,00 €	
	TOTAL I	52 440,87 €	0,00 €	TOTAL II	14 288,64 €	0,00 €

RESULTAT RÉALISÉ 2020 (Total I - Total II)

-38 152,23 €

REPRISE RESULTAT EXCÉDENTAIRE 2019

60 387,49 €

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT TOTAL 2020

12 235,26 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS

INVESTISSEMENT	DEPENSES			RECETTES		
	Désignation	Réalisé 2020	Reporté 2021	Désignation	Réalisé 2020	Reporté 2021
	Equipements bruts par opération :					
	04579 Régénération des feuillus	22 339,66 €	4 519,95 €	13-subventions diverses	0,00 €	
	28806 Aménagement Chemins	0,00 €	0,00 €	1068 Excédent de fonctionnement 2019	25 559,26 €	
				16-Emprunt	0,00 €	
	16-Remboursement de la dette	0,00 €				
	040-Opérations d'ordre	0,00 €		040-Opérations d'ordre	0,00 €	
	TOTAL	22 339,66 €	4 519,95 €	TOTAL	25 559,26 €	0,00 €

RESULTAT RÉALISÉ 2019 (Total I - Total II)

3 219,66 €

REPRISE SOLDE D'EXECUTION 2019

-9 293,41 €

SOLDE DES RESTES A REALISER 2020

-4 519,95 €

BESOIN/EXCEDENT DE FINANCEMENT D'INVESTISSEMENTS 2020

-10 813,70 €

Les comptes administratifs ayant été présentés, Monsieur le Maire a quitté la salle et les membres du Conseil Municipal à l'unanimité ont :

- ✓ Approuvé les comptes administratifs 2020 du budget communal et du budget bois.

Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

3) Bilan des cessions et acquisitions 2020

Conformément à l'article L 2241-1 du code général des collectivités territoriales notre assemblée est appelée à délibérer sur le bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la commune de Saint Vit sur son territoire pendant l'exercice budgétaire de l'année 2020, retracé par le compte administratif auquel ce bilan sera annexé.

Etat des cessions immobilières 2020								
D.C.M.	Désignation du Bien	Localisation	Références cadastrales	Surface en m ²	Origine de propriété	Identité de l'acquéreur	Condition de la cession	Prix de Cession €/H.T.
18/12/2019	Parcelle terrain à bâtir	Les belles ouvrières	YJ 459	2414,00	Achat à Consors MARION le 05/12/1988	PETIGNY IMMOBILIER	Vente	36 210,00 €

D.C.M.	Désignation du Bien	Localisation	Références cadastrales	Surface en m ²	Origine de propriété	Identité du Cessionnaire	Condition de l'acquisition	Prix d'acquisition (frais inclus)
03/01/2019	Parking à ciel ouvert	8 rue Charles de Gaulle	AP 385	14,00	Consors indivision MARTIN le 25/08/2017	Mr Antoine GOUNAND	Achat	4 536,00 €

Les membres du Conseil Municipal à l'unanimité ont :

- ✓ Approuvé le bilan des cessions et acquisitions 2020 comme présenté ci-dessus.

Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

4) Affectation des résultats de l'année 2020

Monsieur Thierry COURTOIS, adjoint aux finances, rappelle que les articles L.2311-5 et R.2311-11 et suivant du CGCT fixent les règles de l'affectation des résultats.

Les membres du Conseil Municipal ont :

- ✓ **Approuvé l'affectation des résultats du budget principal et du budget bois comme suit :**

AFFECTATION DES RESULTATS AUX BUDGETS PRIMITIFS 2021

> **BUDGET PRINCIPAL 2021**

<i>Résultat CA 2020</i>	
Fonctionnement :	1 539 260,65 €
Investissement :	-366 521,60 €
Solde des RAR / INV :	-727 702,02 €
<i>Proposition Inscription / BP 2021</i>	
INVESTISSEMENT : 001D	366 521,60 €
INVESTISSEMENT : 001R	0,00 €
INVESTISSEMENT : 1068R	1 094 223,62 €
FONCTIONNEMENT : 002R	445 037,03 €

> **BUDGET BOIS 2021**

<i>Résultat CA 2020</i>	
Fonctionnement :	12 235,26 €
Investissement :	-6 073,75 €
Solde des RAR / INV :	-4 519,95 €
<i>Proposition Inscription / BP 2021</i>	
INVESTISSEMENT : 001D	6 073,75 €
INVESTISSEMENT : 001R	0,00 €
INVESTISSEMENT : 1068R	10 593,70 €
FONCTIONNEMENT : 002R	1 641,56 €

Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

5) Taux d'imposition pour l'exercice budgétaire 2021.

Vu le code général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants ainsi que l'article 1636 B *sexies* relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition ;

Vu le budget principal 2020, équilibré en section de fonctionnement par un produit fiscal de 2 683 358 € ;

Considérant que la commune de Saint-Vit s'assurera du maintien des équilibres financiers actuels avec pour objectifs principaux, la préservation des services et des investissements nécessaires au bon fonctionnement de la Collectivité, la maîtrise des dépenses de fonctionnement ainsi qu'une volonté de maîtrise de l'endettement eu égard aux besoins d'investissements importants à réaliser (notamment la création d'un nouveau Groupe Scolaire).

Il est décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2020 et de les reconduire à l'identique sur 2021 soit :

RESSOURCES FISCALES	Bases estimatives 2021 (1)	Taux 2020	Proposition variation taux	Taux 2021	Produits estimatifs 2021
Fonciers s/bâti	Non connues (2)	37.91%	0.00%	37.91%	
Foncier s/non bâti	Non connues (2)	31.84%	0.00%	31.84%	
Produits 2021, bases complémentaires 2020.....					Non connus
Produit fiscal attendu (hors variation de nouvelles bases annuelles) 2021					2 724 000 €

(1) + (2) progression des valeurs locatives 2021 et constructions nouvelles.

Taux 2020 relatif au foncier bâti : taux communal 19.83% et taux départemental 18.08%, soit 37.91%.

A titre indicatif, les recettes fiscales 2020 représentaient 2 683 358 € (taxes foncières et habitations).

Prévisions budgétaires 2021 : 2 683 358 € x 1.015, soit 2 724 000 €.

La réforme fiscale supprime le produit la Taxe d'Habitation en 2021 pour la Commune ; à ce titre, les recettes antérieures liées à la Taxe d'Habitation sont intégrées dans les recettes de la Taxe Foncière.

Compte tenu de ces éléments, les membres du Conseil Municipal ont adopté les taux figurant sur le tableau ci-dessus.

Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

6) Budgets primitifs pour l'exercice 2021

Monsieur Thierry COURTOIS, adjoint aux finances indique que l'article L.1612-2 du CGCT prévoit que toute collectivité locale doit adopter son budget primitif avant le 15 avril de l'année.

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur les budgets primitifs 2021 arrêtés lors de la réunion de la commission des finances du 18 février 2021, comme suit :

BUDGETS PRIMITIFS 2021

➤ BUDGET PRINCIPAL 2021

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

FONCTIONNEMENT	DEPENSES		RECETTES	
	Désignation	BP 2021	Désignation	BP 2021
	011-Charges à caractère général	1 824 932,43 €	70-Produits des services	254 848,00 €
	012-Charges de personnel	2 760 748,00 €	73-Impôts et taxes ¹	4 752 008,23 €
	65-Autres charges de gestion courante	388 410,95 €	74-Dotations Participations	707 400,00 €
	66-Charges financières	477 856,82 €	75-Autres produits de gestion courante	237 803,80 €
	67-Charges exceptionnelles	7 400,00 €	76-Produits financiers	312 437,84 €
	014-Atténuation de produits	4 000,00 €	77-Produits exceptionnels	0,00 €
	022-Dépenses imprévues sur fonctionnement	10 000,00 €	013-Atténuations de charges	40 000,00 €
	042-Opérations d'ordre	782 316,70 €	042-Opérations d'ordre	52 020,00 €
	023-Virement à la section d'investissement	545 890,00 €	002R Résultat 2020 reporté	445 037,03 €
	TOTAL	6 801 554,90 €	TOTAL	6 801 554,90 €
	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT			0,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS

INVESTISSEMENT	DEPENSES			RECETTES		
	Designation	BP 2021	RAR 2020	Designation	BP 2021	RAR 2020
	Equipement: hors-operation :					
19456 Eclairage public	0,00 €	37 004,50 €	13-Subventions d'investissement	0,00 €	87 760,16 €	
205N7 Travaux immobiliers sur Bâtiments	234 100,00 €	65 210,29 €	16-4-emprunt	0,00 €	0,00 €	
20696 Groupe Scolaire Centre	220 000,00 €	50 958,00 €				
28100 Halls et Equipements Sportifs	73 200,00 €	26 807,28 €	021-Virement du fonctionnement	545 890,00 €		
28200 Voirie	678 500,00 €	247 467,90 €				
			024 Produits des cessions	66 5200,00 €		
Depenses: hors-operation :						
10-Dotations fonds réserves	10 000,00 €					
13-Subventions d'investissement			10-Dotations fonds réserves (hors 10008) :	390 000,00 €		
16-Remboursement de la dette	556 066,70 €		1048 Re:entr:	1 094 223,67 €		
20-Immobilisations incorporelles (hors op' et 204)	43 000,00 €	16 750,26 €				
21-Immobilisations corporelles (hors opération)	474 600,00 €	371 263,95 €				
27-Autres immos financières (dépôts et caution)	0,00 €					
020-Depenses imprévues sur investissements	40 000,00 €					
040-Opérations d'ordre	52 020,00 €		040-Opérations d'ordre	782 346,70 €		
041-Opérations d'ordre	20 000,00 €		041-Opérations d'ordre	20 000,00 €		
0010 DEFICIT 2020 reporté	366 521,60 €		001R EXCEDENT 2020 reporté	0,00 €		
TOTAL	2 765 908,30 €	515 467,15 €	TOTAL	3 495 710,32 €	87 760,16 €	

TOTAL BP 2021 (-RAR 2020)

5 583 470,48 €

TOTAL BP 2021 (-RAR 2020)

3 583 470,48 €

➤ **BUDGET BOIS 2021**

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

FONCTIONNEMENT	DEPENSES		RECETTES	
	Designation	BP 2021	Designation	BP 2021
011-Charges à caractère général	43 256,56 €		70-Vente p.d., prestation de services	76 615,00 €
012-Charges de personnel	0,00 €		74-Subvention d'exploitation	0,00 €
66-Charges financières	0,00 €		77-Produits exceptionnels	
67-Charges exceptionnelles	0,00 €			
042-Opération d'ordre	0,00 €		Opérations d'ordre	0,00 €
021-Virement à la section d'investissement	35 000,00 €		001R Résultat 2020 reporté	1 641,56 €
TOTAL I	78 256,56 €		TOTAL II	78 256,56 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT				0,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS

INVESTISSEMENT	DEPENSES			RECETTES		
	Designation	BP 2021	RAR 2020	Designation	BP 2021	RAR 2020
	Equipement: hors-operation :					
28826 Chemins forestiers	10 000,00 €		13-Subventions d'investissement	0,00 €		
06179 Reconstitution des feuillus	25 000,00 €	4 519,95 €	20-Immobilisations incorp	0,00 €		
			21-Immobilisation corp	0,00 €		
16-Remboursement de la dette	0,00 €		23-Immobilisation en cours	0,00 €		
			16-4-emprunt	0,00 €		
040-Opérations d'ordre	0,00 €		040-Opérations d'ordre	0,00 €		
			024-Virement du fonctionnement	54 000,00 €		
			1048 Re:entr:	10 583,70 €		
DEFICIT 2020 REPORTE	6 973,75 €		EXCEDENT 2020 REPORTE	0,00 €		
TOTAL	41 973,75 €	4 519,95 €	TOTAL	45 583,70 €	0,00 €	

TOTAL BP 2021 (-RAR 2020)

45 593,70 €

TOTAL BP 2021 (-RAR 2020)

45 593,70 €

Les budgets primitifs ayant été présentés, les membres du Conseil Municipal ont :

- ✓ Approuvé et voté par chapitre le budget primitif communal 2021 et le budget primitif bois 2021 tels que prescrits.

Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

7) Election du 5ème adjoint sans election municipale complémentaire.

(Annule et remplace la délibération n°4 du 24 novembre 2020)

Vu l'article L2122-8 du CGCT,

Considérant que le Conseil Municipal se compose de 26 conseillers pour 27 sièges et de ce fait est incomplet.

Considérant que dans le cas de l'élection d'un seul adjoint, le Conseil Municipal peut décider sur la proposition du Maire, d'élire un adjoint sans élections municipales complémentaires dès lors que plus des deux tiers des sièges de conseillers municipaux sont pourvus ou que le Conseil Municipal compte au moins cinq membres.

Considérant que suivant l'article L2122-8 du CGCT il est possible de pouvoir au poste de 5ème adjoint sans compléter le Conseil Municipal

Considérant les articles L2122-7-2 alinéa 2 et 3 du CGCT modifiés par la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019, qui indique qu'un adjoint peut être élu à scrutin secret et à la majorité absolue. De plus celui-ci doit être choisi parmi les conseillers de même sexe que celui auquel il est appelé à succéder.

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal :

- ✓ **Donne son accord pour élire un adjoint sans élections municipales complémentaires.**
- ✓ **Procède à l'élection du 5ème adjoint**
- ✓ **Madame Martine COMPANT est élue 5ème adjoint avec 24 voix et un blanc.**

Nom du candidat au poste de 5ème adjoint	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
MARTINE COMPANT	24	Vingt quatre

Ci-dessous le tableau des adjoints après la présente élection :

Fonction¹	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance
Premier adjoint	Mme	BIHR Anne	20/02/1968
Deuxième adjoint	M.	COURTOIS Thierry	19/01/1966
Troisième adjoint	Mme	GAUDEL Viviane	12/08/1958
Quatrième adjoint	M.	MONTRICHARD Jean-Louis	01/01/1958
Cinquième adjoint	Mme	COMPANT Martine	18/01/1954
Sixième adjoint	M.	HERRMANN Pascal	19/02/1957
Septième adjoint		vacant	
Huitième adjoint	M.	REMOND Jean-Luc	12/04/1956

Il sera procédé à l'élection du 7^{ème} adjoint au prochain Conseil Municipal.

8) Rachat du matériel sportif de l'association « Form Ever » avant dissolution

L'association « Form Ever », dont le siège social est au Moulin du Pré à Saint Vit, nous a informé de sa prochaine dissolution.

La commune souhaite récupérer le matériel sportif de musculation afin d'en faire profiter d'autres associations de la commune.

Le montant de ces appareils s'élève à 8 500 €uros, les crédits nécessaires étant prévus au budget 2021.

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal :

- ✓ **Autorise le rachat dudit matériel à l'association Form Ever pour un montant de 8 500 €uros.**

Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

Informations :

Projet du Pôle scolaire

Le 24 février a eu lieu à la salle des fêtes la Commission d'Appels d'Offres afin de retenir 3 architectes devant présenter leur projet pour le futur groupe scolaire.

Révision Plan Local d'Urbanisme

Samedi 20 mars à la salle des fêtes à partir de 10 heures aura lieu une réunion publique concernant la révision du Plan Local d'Urbanisme.

L'ordre du jour étant épuisé, et aucune question n'étant posée, Monsieur le Maire lève la séance à 21 h 30 mn.